



GT MARKETING & COMMUNICATION

PV

21.10.2022

CONVENORS	Werner Rens (AGD&A, Marketing) et Jef Hermans (Portmade, CEB)
SECRÉTAIRE	Olivier Van Der Biest (AGD&A, Communication)
PRÉSENTS	Jef Hermans (Portmade, CEB) Werner Rens (AGD&A, Marketing) Katrien De Wachter (AGD&A, Communication) Bénédicte Somja (AGD&A, Communication) Olivier Van Der Biest (AGD&A, Communication) Jeroen Vanlauwe (AGD&A, Marketing) Jeroen Sarrazyn (AGD&A, Support économique) Michel Lequeu (AGD&A, Support économique) Sven Van der Biest (AGD&A, Support économique) Rudi Lodewijks (AGD&A, Région de Hasselt) Sara Van Cotthem (AGD&A, Région d'Anvers) Bart Engels (AGD&A, Forum national) Emilie Rousseau (AGD&A, Processus et Méthodes) Joke Reygaert (AGD&A, Marketing) Fons Uyttendaele (UPS, BCA) Joffrey Decock (Ernst & Young, Unizo) Julie De Ré (ICC Belgium) Koen De Ceuster (SBD Inc, Voka Limbourg) Kristin van Kesteren-Stefan (Autorité portuaire d'Anvers) Evert Gillis (DSV, Voka) Karen Wittock (MSC Belgium, ASV)
EXCUSÉS	Silvie Hutsebaut (AGD&A, Marketing) Eline Cuppens (AGD&A, Région de Hasselt) Erika Verbelen (AGD&A, Support économique) Kai-Wing So (AGD&A, Support économique) Koba Tuts (AGD&A, Région de Bruxelles) Nele Bomans (AGD&A, Méthodes de travail) Lisa Vivijs (AGD&A, Région de Hasselt) Filip De Smet (AGD&A, Région de Bruxelles) Ivan Hervent (AGD&A, Communication) Kristof Vranckaert (AGD&A, Politique générale) Petra Tack (AGD&A, Région de Hasselt) Diana Bouhuys (Fedex, BCA) Ann Devriese (UPS, BCA) Hilde Bruggeman (ASV/Naves) Jan van Wesemael (Voka, Alfaport) Jean Baeten (FEB) Joana Pijpe (KGH Customs, Forward) Kim Vandeperre (MSC Belgium, ASV) Marc Wouters (Fédération pétrolière, Total) Koen De Munck (FEB) Nico Bogaerts (Pharma.be, Pfizer) Patrick Van Cauwenberghe (Autorité portuaire de Zeebruges) Roel Huys (Tabaknatie, ARGB) Sabine Van Depoele (Fedex, BCA) Sam Quintelier (Brussels Airport) Serge Gumienny (EY, Unizo) Sophie Verberckmoes (BDO, Voka) Stefan Busselot (Customs 4 Trade, CRSNP) Stephanie Dierick (North Sea Port)

Point 1 de l'ordre du jour : État de la situation de la liste des représentants en douane sur le site Internet de l'AGD&A : ajout d'un élément de données

Werner Rens s'est renseigné auprès du service central au sein de l'administration Opérations et a reçu un feed-back à ce sujet. En ce qui concerne le format, il est possible en soi de passer du format Excel au format PDF, mais pour la publication sur le site Internet, ils préfèrent utiliser un PDF car le visuel donne mieux. L'argument selon lequel il est plus facile d'effectuer une recherche dans un

fichier Excel peut être contrôlé par le fait qu'il est également possible d'effectuer une recherche dans un fichier PDF en utilisant la touche contrôle + F. Actuellement, la version Excel est publiée et elle est plus facile à vérifier. Il est plus difficile d'ajouter éventuellement un élément de données supplémentaire (indiquer si une personne agit pour le compte d'un tiers ou non), d'une part, car on ne peut le contrôler et, d'autre part, parce qu'ils ne disposent actuellement pas de cette information. À ce jour, ce n'est pas non plus un élément de données dans KIS-SIC.

Rudi Lodewijks précise que cet élément de données supplémentaire pourrait éventuellement encore être ajouté dans KIS-SIC lorsque les demandes d'autorisations « représentant en douane » auront définitivement migré dans l'environnement KIS-SIC. Des fichiers de données ciblés pourront alors être établis et des éléments supplémentaires pourront être repris.

Point 2 de l'ordre du jour : État de la situation des stages d'immersion : accises

Lors d'une précédente réunion, Marc Wouters a proposé d'organiser une sorte de stage d'immersion en ce qui concerne les accises. L'objectif est que les sociétés traitant des matières d'accises puissent organiser des formations en matière d'accises pour les douaniers. Cette proposition a été transmise par Werner Rens au service Formations, qui se penche sur la question et qui contactera d'ici peu Marc à ce sujet.

Point 3 de l'ordre du jour : État de la situation du processus visuel d'entrée

Kristin van Kesteren-Stefan et Jeroen Sarrazyn expliquent qu'ils se sont réunis entre-temps une première fois avec Hilde Bruggeman et qu'ils ont établi les bases qui serviront de point de départ. Ils commenceront par la visualisation du processus proprement dit, en se basant sur tout ce qui est déjà disponible sur le site Internet de l'AGD&A (comme le processus [Brexite import](#)). Le défi sera de surmonter les discussions sous-jacentes qui apparaissent lorsque l'on veut ajouter plus de détails aux schémas.

Le visuel ne sera pas encore axé sur le thème « PN/TS », mais sur le processus d'entrée maritime tel qu'il est actuellement. Il ne s'agit pas ici d'une description détaillée du processus pour quelqu'un qui s'en occupe effectivement au port, parce qu'il s'agirait d'un exercice beaucoup plus vaste qui ne serait d'ailleurs pas très utile en vue du processus PN/TS. Il s'agit plutôt d'un schéma temporaire, qui pourra être adapté ultérieurement lorsque le processus PN/TS sera connu et de la manière dont il sera appliqué dans les ports. En effet, la date de lancement n'est pas encore tout à fait claire. C'est pourquoi une communication est déjà publiée sur le site Internet. Bart Engels ajoute qu'un Trade Contact Group a eu lieu au début du mois d'octobre, pendant lequel plusieurs propositions ont été lancées à cet égard. Le regroupement de PN/TS et d'ICS2, en ce sens la partie aérienne pour 2023 et tous les autres modes de transport (maritime, ferroviaire et routier) pour 2024, en est un exemple. En outre, des propositions de changements ont également été faites, comme par exemple la séparation de PN et de TS plus tard en 2023, en lançant dans un premier temps PN, puis TS. Cependant, la Commission n'a pas encore donné d'approbation spécifique à cet égard.

La prochaine réunion pour continuer à travailler sur le visuel aura lieu le 18 novembre.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Proposer un premier schéma du processus d'entrée	Jeroen Sarrazyn et Kristin Van Kesteren-Stefan	Prochaine réunion

Point 4 de l'ordre du jour : Approbation des présentations : guide pratique

Il a été demandé au groupe de travail en quoi devrait consister le guide, ce qu'il devrait contenir.

Selon Kristin Van Kesteren-Stefan, des accords doivent être conclus entre la douane et les utilisateurs afin que la douane soit sûre qu'il ne donne pas lieu à des aberrations et que les utilisateurs savent ce qu'ils peuvent en faire. Les modalités de contact doivent en outre être claires : travailler avec une personne de contact au sein de l'entreprise, avoir un point de contact fixe au sein de la douane, comment prendre contact, etc. Il est également important d'expliquer clairement ce que l'on entend par « Trade Promoting Organisations ».

Point 5 de l'ordre du jour : Transférer les cas pratiques relatifs aux interventions d'urgence : reçus par l'AGD&A ?

Werner Rens et Bart Engels n'ont pas encore reçu d'exemples de cas pratiques relatifs aux interventions d'urgence.

La question venait initialement de Marc Wouters. Il lui sera une nouvelle fois demandé d'envoyer des exemples.

Le groupe de travail propose d'utiliser un numéro de téléphone unique qui assure une permanence pour les interventions d'urgence concernant les douanes et accises. Selon Werner Rens, il n'est pas opportun de le relier à un numéro de contact existant d'un helpdesk parce qu'il s'agit d'un sujet tout autre.

Certaines régions utilisent une organisation de services détaillée, qui contient beaucoup d'informations. Rudi Lodewijks ajoute qu'il est également possible de retrouver le bureau compétent grâce au guide des bureaux. Celui-ci est également accessible aux personnes externes. Il faut examiner si celui-ci est facile à trouver, ce qu'il contient et s'il est complet. En outre, on peut également examiner en interne au sein de la douane ce qui est disponible, si cette version est mieux et plus simple, et si elle peut être partagée via Internet en l'adaptant ou non.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Transférer des cas pratiques relatifs aux interventions d'urgence	Marc Wouters	Prochaine réunion
Examiner le guide des bureaux + la liste interne	Werner Rens	Prochaine réunion

Point 6 de l'ordre du jour : 3C : état de la situation à l'AGD&A + feed-back de Forward concernant les prestataires de services pilotes

Il y a actuellement 23 entreprises 3C, ce qui signifie que l'objectif de cette année a été atteint. Une à deux entreprises s'ajouteront encore avant la fin de cette année ou au début de l'année prochaine.

Au printemps, deux prestataires de services ont contacté l'équipe Support économique pour lui demander d'y lancer également des projets pilotes 3C. L'un d'eux traite de la gestion des connaissances centrale et interne sur la base du Référentiel européen des compétences des métiers de la douane, l'autre concerne la gestion centrale des compétences AEO et des procédures internes connexes. Aucune durée spécifique n'a été attribuée à ces projets pilotes, mais des évaluations communes sont effectuées à intervalles réguliers.

Pour Jef Hermans, les possibilités relatives à un 3C pour les prestataires de services doivent encore être examinées davantage. Selon lui, on pourrait créer un 3C relatif à la gestion des connaissances ou à la gestion centrale des autorisations. Cependant, beaucoup de questions se posent encore quant aux différences d'application des exigences AEO dans les différents États membres. Il ne serait pas opportun de répandre la norme belge aux autres États membres, étant donné que chaque État membre a ses propres tenants et aboutissants. L'intérêt du 3C est l'ensemble des possibilités en matière de Centralised Clearance (dédouanement centralisé), de Self-Assessment (auto-évaluation), etc., mais ces possibilités sont encore très vagues. Une concertation avec Forward Belgium et l'AGD&A sera encore nécessaire à cet effet.

Werner Rens précise toutefois que le 3C est un concept purement belge et signifie que certaines compétences ont été centralisées en Belgique. En tant qu'entreprise, vous recevez dès lors un ensemble spécifique de prestations de services de l'AGD&A. Grâce à cette prestation de services, lorsque vous avez des questions ou problèmes spécifiques, vous pouvez accéder, via l'équipe Support économique, à d'autres experts en interne dans le domaine de la législation fiscale et non fiscale ainsi qu'à des experts de l'AG Fiscalité (TVA). Cela ne signifie donc pas que vous avez automatiquement accès à une autorisation « Centralised Clearance » ou à une System-Based Approach pour les contrôles.

Jeroen Vanlauwe présente brièvement l'événement 3C du 30 novembre. Cet événement est organisé en collaboration avec la FEB et aura lieu dans la salle BeVenue à Bruxelles. Les participants seront les 23 entreprises 3C (dont chaque fois le CEO + une personne du management responsable de toutes les questions douanières), le top management de l'AGD&A (et éventuellement d'autres administrations) et les directions régionales de la douane (coordinateurs clients). Le programme se présente comme suit : après une courte introduction, trois discours seront prononcés par Hans D'Hondt (président du Comité de direction du SPF Finances), par Pieter Timmermans (FEB) et par le ministre Vincent Van Peteghem. Ensuite, l'administrateur général de l'AGD&A, Kristian Vanderwaeren, remettra les certificats et, pour finir, une vidéo de témoignages avec Scott Sports Group sera projetée. La presse professionnelle sera également invitée à l'événement. À une date encore à déterminer, une visite d'entreprise sera également organisée après l'événement pour fournir à la presse du matériel visuel en plus du contenu.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Feed-back du 3C pour les prestataires de services	Jef Hermans	Prochaine réunion

Point 7 de l'ordre du jour : Élaboration de la communication sur le MoU VOKA/Alfaport

Quelles informations la douane peut-elle partager et que peut-elle transmettre à une organisation telle que Forward Belgium ou Alfaport ? Il faut toujours tenir compte de la loi sur la vie privée et du secret professionnel.

Werner Rens demande à Jef Hermans quels types d'informations ils souhaitent. Il propose de reprendre ce point lors de la réunion relative au 3C. Ensuite, la douane pourra examiner en interne jusqu'où elle peut aller et ce qu'elle peut partager.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Examiner les types d'informations à partager	Jef Hermans et Werner Rens	Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 17 février 2023. Une invitation suivra.